



La campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) organise le 21 juin 2017 à Fort-de-France (Martinique) sa 9^e étape régionale dédiée à l'innovation en santé. Tous les acteurs de santé ultramarins se mobilisent pour porter le dynamisme de la filière e-santé et co-construire l'offre de soins de demain dans les Antilles-Guyane

Investie dans le déploiement de nombreux projets et services en santé numérique, les Antilles et la Guyane connaissent un véritable engouement pour le développement d'une offre de soins complète, coordonnée et au fait des dernières innovations technologiques. Caractérisés par des spécificités sanitaires ultramarines, ces territoires connaissent des risques liés à la naissance plus importants, une obésité et un surpoids plus répandus avec une forte prévalence du diabète, ou encore des insuffisances rénales et cardiaques plus nombreux...

Toutes ces spécificités appellent la mise en place de nouveaux outils favorisant la coopération inter-régionale et la coordination des professionnels de santé autour du patient. C'est dans ce contexte que s'inscrit les prochaines rencontres régionales de la campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) : 36 Heures Chrono Antilles-Guyane. Après Bordeaux, Strasbourg, Lille, Lyon, Nantes, La Réunion, Montpellier et Marseille, c'est le 21 juin à Fort-de-France que l'écosystème e-santé se donne rendez-vous pour développer la filière e-santé et bénéficier des dernières innovations en santé.

Au programme, plusieurs sessions ponctueront cette journée d'échanges et de partage d'expériences. En ouverture, une agora « *Nu mérique et Santé : enjeux et spécificités de l'Outre-Mer* » permettra de poser le contexte dans les Antilles et en Guyane avec les acteurs institutionnels incontournables de ces territoires tels que Patrick Houssel, Directeur général de l'ARS Martinique, le Professeur Régis Duvauferrier, Président de Commission médicale d'établissement du CHU de Fort-de-France et Yvon Pacquit, Président du conseil de surveillance du CHU de Fort-de-France et Président de la FHF Martinique. Elle sera suivie par une autre agora axée sur la coopération inter-régionale et les perspectives concrètes qu'elle engendre en présence des 3 directeurs généraux des ARS de Martinique, Guyane et Guadeloupe. Co-construit avec l'aide des acteurs de santé locaux (ARS, GCS, CHU, URPS, etc.), le programme de ces rencontres régionales reflète les priorités et la stratégie actuelles de ces territoires.

Six ateliers d'experts permettront ensuite d'aborder les thématiques e-santé prioritaires dans les Antilles et en Guyane : coordination des soins, hôpital numérique, prévention et éducation en santé, télémédecine, parcours de la personne âgée, plateforme de services en imagerie médicale Antilles-Guyane (IMAG).

Pour mettre en lumière les initiatives entrepreneuriales les plus innovantes, un challenge donnera la parole aux startup ultramarines qui inventent les nouvelles solutions innovantes au service des professionnels de santé et des patients. Co-organisé avec les acteurs du développement économique et de l'innovation, ce challenge offrira aux startup la possibilité de pitcher, de disposer d'un show-room pour présenter leurs produits et de rencontrer les potentiels financeurs,

prescripteurs ou collaborateurs dans les Antilles-Guyane.

Après le succès rencontré par les *Minutes de l'Innovation* à Marseille le 30 mars dernier, une nouvelle session sera organisée lors des 36 Heures Chrono Antilles-Guyane. Ouverte aux établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi qu'aux structures mutualistes et associatives, cette session vise à promouvoir les projets e-santé les plus innovants et les plus utiles à la population. Elles permettent de valoriser les organisations en santé qui font bon usage de la technologie au service d'un système de santé plus efficient. Concrètement, plusieurs projets e-santé seront présélectionnés par un comité d'experts sur la base de 5 critères : accessibilité, coordination, efficience, co-construction et décloisonnement. Ces projets seront ensuite présentés et soumis au vote de l'ensemble des participants des 36 Heures Chrono. A l'issue du vote, le projet vainqueur pourra être présenté lors des rencontres nationales de la santé numérique qui auront lieu le 14 décembre 2017 à Paris.

A propos de #FASN

La campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) a été lancée en janvier 2015, initialement sur une durée de 2 ans, par le cabinet de stratégie Care Insight. Elle a vocation à inciter les acteurs concernés, du patient au professionnel de santé, de l'élu à l'industriel, du financeur à l'ingénieur, à s'engager dans un mouvement de masse en faveur du développement de la filière e-santé et de l'innovation en santé.

Elle offre un espace ouvert au dialogue et aux partages d'expériences en matière de santé numérique afin de permettre aux acteurs d'accéder au mieux à son écosystème. Elle vise également à rapprocher des acteurs parfois trop dispersés dans un contexte où les régions se mobilisent et consacrent d'importants moyens autour de projets numériques dans le domaine sanitaire et médico-social (Territoire de Soins Numériques, Hôpital Numérique, GHT, PAERPA, etc.).

Soutenue par l'ASIP Santé, la FHF, la Fehap et les fédérations Syntec Numérique, Snitem, Asinhma et Lesiss, la campagne #FASN mobilise à chaque rendez-vous en région des acteurs tels que la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), les Agences régionales de santé (ARS), la Délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé (DSSIS) et de nombreux acteurs de santé locaux impliqués dans la e-santé (GCS, URPS, associations de patients, fédérations et établissements hospitaliers, établissements médico-sociaux, CRSA, industriels et prestataires de services, etc.).

Après Bordeaux, Strasbourg, Lille, Lyon, Nantes, La Réunion, Montpellier et Marseille, la campagne #FASN continue son tour des régions françaises et prévoit de nouvelles rencontres à Fort-de-France le 21 juin (Antilles-Guyane), à Dijon en octobre (Bourgogne-Franche-Comté) et terminera l'année en apothéose à Paris le 14 décembre 2017 (Île-de-France).